



Conseil scolaire catholique
de district
des Grandes Rivières

**IL EST IMPORTANT QUE CE
COMMUNIQUÉ SOIT
AFFICHÉ, EN TOUT TEMPS
AU TABLEAU DE SANTÉ ET
SÉCURITÉ AU TRAVAIL.**

SSTCOM - Février 2004

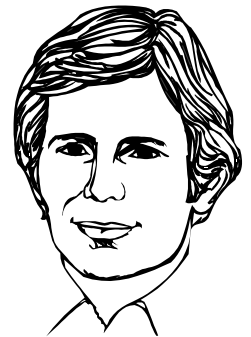
COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CONSEILS SUR LA SÉCURITÉ POUR LES SUPERVISEURS

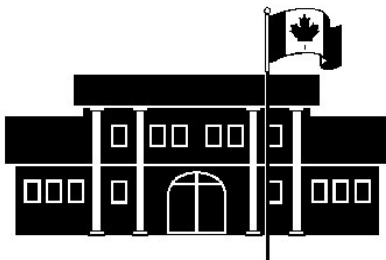
✎ Expliquer aux membres du personnel l'importance de la sécurité.



- ✎ Implanter des méthodes de travail sécuritaires.
- ✎ Féliciter ceux qui agissent prudemment.
- ✎ Susciter la participation.
- ✎ Récompenser ceux qui participent.
- ✎ Donner le bon exemple.



✎ Promouvoir la sécurité en fournissant des livres, des vidéocassettes, de la documentation, etc.



- ✎ Visiter les lieux de travail régulièrement.
- ✎ Apprendre le nom des membres du personnel.
- ✎ Améliorer et simplifier constamment tout ce qui a trait à la sécurité.

Document de ressource Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, Règles de base de la sécurité.

H:\SanteSecurite\Communique\2004\SSTCOMFev2004.wpd

SOYEZ TOUJOURS PRUDENTES ET PRUDENTS